

Un parc urbain intergénérationnel et verdoyant

Contexte

Restructuration d'un complexe sportif vieillissant en parc urbain.

Acteurs

Maître d'ouvrage :

Commune de Villars

Maître d'œuvre :

Atelier Anne Gardoni (paysagiste mandataire)

SOTREC Ingénierie (VRD)

Osrose (équipements sportifs)

Date de réalisation

2023/2024

Coût

3,5 M€ (études et travaux)

Subvention Agence de l'Eau Loire Bretagne : 593 K€

Objectifs visés

- Gestion intégrée des eaux pluviales
- Désimperméabilisation
- Nature en ville
- Lutte contre les îlots de chaleur



Noue côté Est

Solutions retenues

Techniques mises en œuvre

- Noues
- Revêtements perméables (dalles béton alvéolaires, stabilisé)

Principes de fonctionnement

- Infiltration
- Rétention

Motivations pour une gestion à la source des eaux pluviales

Le complexe sportif de la Sapinière (12 ha) est situé à proximité immédiate du cœur de ville, et à l'interface du Bourg, du bois de la Sapinière et de zones résidentielles. Il s'agissait d'un complexe vieillissant et très minéral (prédominance de voiries en enrobé). Suite à des ateliers de concertation citoyenne, la restructuration de ce complexe en parc urbain qualitatif avait été intégrée au plan de mandat municipal 2020-2026. Les objectifs étaient les suivants :

- Valoriser cet espace pour promouvoir la promenade et les rencontres, en créant du lien avec le centre-ville
- Assurer la continuité de la trame verte urbaine reliant les différents espaces de « respiration » de la ville (trame verte mise en évidence par l'agence d'urbanisme ligérienne EPURES lors d'une étude en 2019)
- Favoriser la résilience face aux effets du changement climatique, en limitant le raccordement de surfaces imperméabilisées au réseau unitaire existant, en supprimant les îlots de chaleur et en favorisant la biodiversité sur le site

Il a donc été décidé de créer un parc urbain par la renaturation et la désimperméabilisation du site, et de mettre en œuvre des ouvrages de gestion des eaux pluviales à la source. Le plan de relance a permis de mobiliser des financements complémentaires pour créer des espaces plus qualitatifs que ce qui était prévu initialement.



Bassin de rétention

Focus biodiversité

La commune de Villars a souhaité que le mandataire du marché de maîtrise d'œuvre soit une entreprise de paysagisme, afin que la renaturation du site soit au cœur du projet. Un travail a été mené pour sélectionner des essences locales et adaptées (une soixantaine d'essences sélectionnées), notamment pour les végétaux plantés dans les noues. 600 arbres environ ont été plantés, ainsi que 1709 m² de massifs arbustifs, 650 m² de vivaces graminées et couvre sol, et 10610 m² de prairies fleuries. Le service espaces verts de la commune pratique un fauchage raisonné sur certaines parties du site pour favoriser la biodiversité.

Hypothèses de dimensionnement

Surface active : 20 118 m²

Période de retour et volume de stockage : inconnus, les noues n'ont pas fait l'objet d'un dimensionnement pour de la rétention avant infiltration.

Topographie : pente de 3% environ en moyenne

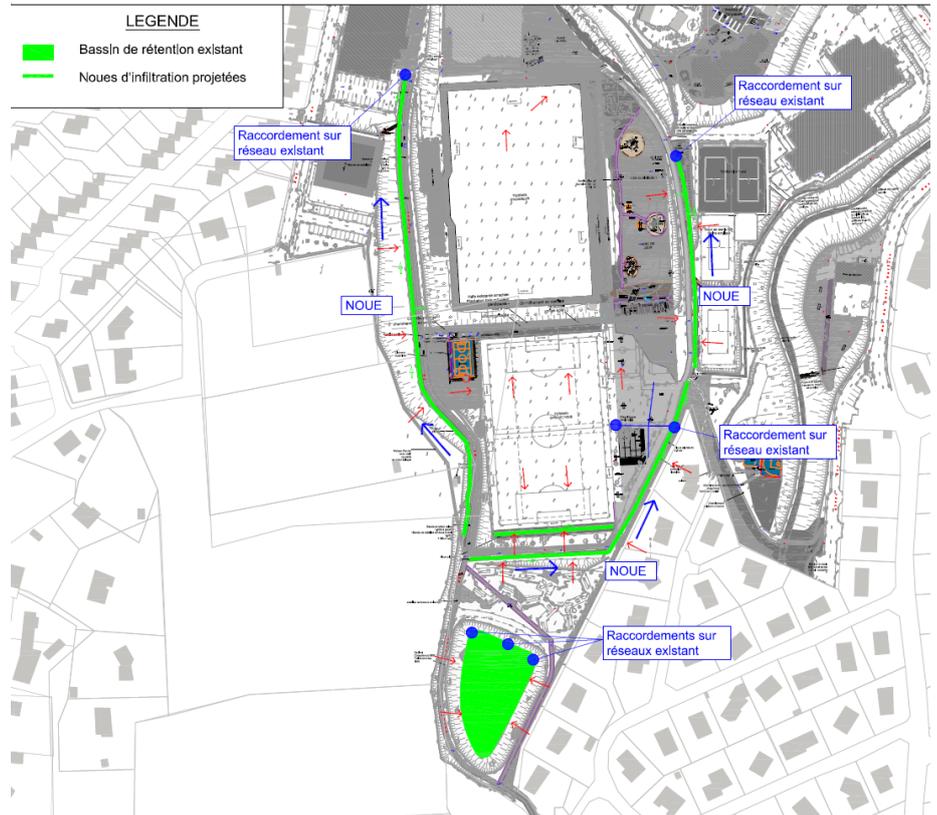
Perméabilité du sol : non mesurée



Noue centrale

Comment ça marche

Les voiries et pistes d'athlétisme en enrobé ont été désimperméabilisées (11 700 m²), et des cheminements piétons perméables ont été mis en œuvre (environ 5 000 m² de stabilisé et 660 m² de pavés drainants). Des espaces verts avec de nombreuses plantations ont été créés. Les eaux de ruissellement des talus et des cheminements piétons sont collectées dans des noues enherbées mises en place tout autour des terrains de sport et dont le trop plein est raccordé au réseau unitaire (1 620 m² de noues et 510 ml de fossés). Ainsi, 7 380 m² de surface active ont pu être supprimés. Il a été choisi de ne pas créer d'ouvrages de rétention supplémentaire car le projet se situait en zones rouges et bleues du PPRM (Plan de Prévention des Risques Miniers), interdisant les décaissements supérieurs à 1m de profondeur. Un bassin de rétention était déjà existant dans l'emprise du site pour gérer les eaux pluviales du lotissement situé en amont (maîtrise s'ouvrage Saint-Etienne Métropole). Il a été curé, les bâches ont été retirées, les berges ont été réaménagées et végétalisées et un cheminement piéton a été mis en place tout autour pour en faire un espace de promenade.



Exploitation de l'opération

Qui est en charge de l'entretien ?

L'entretien du parc est assuré en régie, par le service espaces verts de la commune (y compris entretien des grilles situées dans les noues).

Quelles opérations d'entretien et à quelle fréquence

Les talus et les noues feront l'objet d'un fauchage raisonné, 2 fois par an. Les espaces plus fréquentés (bords de voiries, aires de jeux...) seront fauchés 7 fois par an environ. Concernant les autres opérations (taille...), le plan de gestion des espaces verts est en cours de finalisation. L'entreprise qui a planté les végétaux a formé les agents du service espaces verts sur les opérations à réaliser, mais aucun carnet d'entretien n'a été mis en place.

Par ailleurs, les services techniques devront être vigilants pour maintenir les volumes de rétention des noues en enlevant les dépôts qui pourraient les combler (terre, feuilles mortes...) et en nettoyant les grilles de surverse.

Retours d'expérience

Ce qui a bien fonctionné !

- Le parc est très apprécié des habitants et la fréquentation du site a augmenté
- Le projet a été lauréat du trophée de l'urbanisme dans le cadre des trophées des maires de la Loire 2024
- Le projet a bénéficié d'un accompagnement financier de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne

Et si c'était à refaire ?

- La démarche de fauchage raisonné n'est pas toujours comprise par les usagers du site, malgré la mise en place de panneaux explicatifs
- Il aurait été intéressant de prévoir des panneaux expliquant la démarche de gestion intégrée des eaux pluviales aux usagers
- Les services techniques s'interrogent sur l'évolution dans le temps des revêtements en stabilisé (risque de ravinement lorsque les pentes sont importantes), mais ce matériau présente l'avantage de pouvoir être repris facilement si besoin.
- Il aurait été intéressant de prévoir la mise en place d'une mesure des débits en sortie de noues pour évaluer l'impact hydraulique réel des aménagements.

Plus d'informations

Pour vous rendre sur place :

Localisation :

Entrée du parc Rue de l'Hôtel de Ville, au niveau du gymnase Bernichon, 42 390 VILLARS

Coordonnées GPS : 45.464720, 4.352971

Accessible au public : oui

Pour en savoir plus ou pour visiter l'opération,

Contact :

elodie.sanchez-collet@saint-etienne-metropole.fr

Fiche réalisée en septembre 2025



Noue côté Est